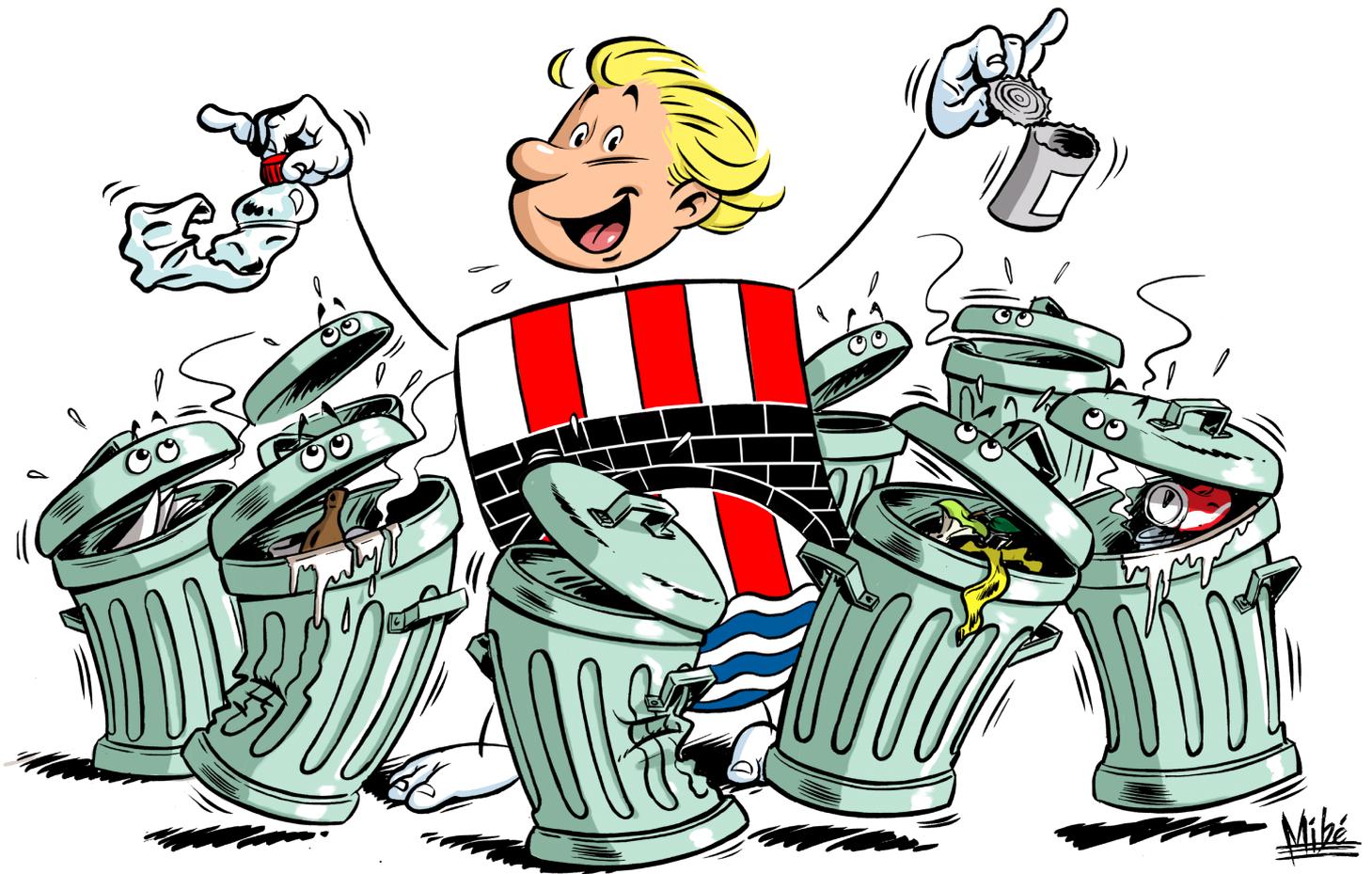




2025

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Valbroye

s a i d e f



Informations **générales**



Et aussi sur www.memodechets.ch et l'application

Centre de tri de Granges-Marnand (CTC)

Horaires

- Lundi : 08h00 - 11h30
- Mercredi : 13h30 - 18h30
- Jeudi : 13h30 - 17h00
- Samedi : 08h30 - 11h30

Exploitations agricoles et entreprises : jeudi

Emplacement et accès

La déchetterie se trouve dans la zone du Canard (accessible par le chemin des Broyons, le long des berges de la Broye).

Coordonnées GPS : 46°45'25.5"N 6°53'28.7"E

Accès au site avec la carte magnétique de la benne à ordures ménagères.

Il n'est pas autorisé de passer par la route du Canard pour se rendre au CTC.

Déchets verts / Limat SA : en période de vacances, merci de vérifier les jours de fermeture sur www.valbroye.ch ou l'application mobile (CommuneApp).

Horaires d'ouverture des bennes compactantes

Lundi au samedi, 6h00-22h00 (dimanche fermé)

!/ \ En cas de panne d'une benne ou de sa vidange, il est strictement interdit de déposer les sacs à ordures aux alentours de la benne. Utilisez une autre benne ou revenez plus tard.

Contact et infos

Commune de Valbroye

Rue du Collège 18 - CP 56
1523 Granges-près-Marnand
026 668 54 00 (tapez 5)
habitants@valbroye.ch
www.valbroye.ch

Tarifs

Déchetterie - Taxe forfaitaire annuelle

CHF 60.00 HT par an et par habitant(e) âgé(e) de 20 ans et plus.

Déchets ménagers - Forfait annuel solidaire

CHF 28.00 HT par an et par habitant(e) âgé(e) de 20 ans et plus.

Taxe au poids

CHF 35ct HT par kg (0.38ct TTC).

Mon réflexe TRI

Quand je fais mes achats ...

- j'en profite pour **ramener au(x) magasin(s)**, dans lesquels je me rends, tous les déchets qui y sont repris: bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc.
- je choisis les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables ...).
- autant que possible, **je laisse sur place les emballages** de mes achats.

Pour toute information générale relative à la gestion des déchets, contactez la commune.





Planning CTC 2025

Jour d'ouverture
 Jour fériés (fermé)

L 08h00 - 11h30
 Me 13h30 - 18h30
 J 13h30 - 17h00
 S 08h30 - 11h30

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 M Nouvel an	1 S	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M	1 V Fête nationale	1 L	1 M	1 S	1 L
2 J 2 janvier	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M
3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M
4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J
5 D	5 M	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V
6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 S	6 L	6 J	6 S
7 M	7 V	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D
8 M	8 S	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M	8 S	8 L
9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M
10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M
11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J
12 D	12 M	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V
13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S
14 M	14 V	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D
15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S	15 L
16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M
17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M
18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J
19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V
20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S
21 M	21 V	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L
23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M
24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M
25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J Noël
26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V
27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S
28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D
29 M	29 M	29 S	29 M	29 J Ascension	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 L
30 J	30 M	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M
31 V	31 L	31 L	31 M	31 S	31 J	31 J	31 D	31 V	31 V	31 V	31 M

LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE COMMENCE CHEZ SOI.

Chaque Suisse-sse
jette en moyenne
dans son ménage
environ **90 kg**
d'aliments par an.

La consommation de
denrées alimentaires
en Suisse génère
2,8 millions de tonnes
de pertes évitables
par an tout au long
de la filière.

Cela coûte
à chaque personne
plus de **600 francs**
par an.



Tant que votre chien n'est
pas capable de faire ça...
C'est à vous de ramasser.

MERCI





Comment bien trier ?

Les types de déchets



Appareils électriques et électroniques

Lave-linge, ordinateur, télévision, radio, etc.
Merci de ramener, si possible, les appareils électroménagers en magasin.



Aluminium

Canettes de boissons en aluminium (aplatis).



Aluminium et boîtes de conserve

Boîtes de conserve rincées et aplatis, sprays vidés, etc. Les sachets en alu (chips, sachets nourriture pour animaux, etc.) doivent être jetés dans les sacs poubelle.



Bois

Bois massifs, panneaux dérivés du bois (max.1m3), meubles démontés. En cas de rénovation, l'élimination doit être organisée et prise en charge par le propriétaire.



Capsules Nespresso (aluminium)

Aluminium uniquement.



Couche-culotte

À jeter dans des sacs fermés dans les bennes compactantes (CHF 38ct/kg TTC). Un forfait de 250kg est offert aux familles ayant un enfant de moins de 3 ans. Le crédit est à charger chaque année directement au guichet de l'administration.



Déchets encombrants combustibles

Non métalliques : plastiques durs, toile, canapés, matelas, etc. Les objets entrant dans un sac de 110 litres doivent être éliminés avec les déchets ménagers.



Déchets de jardin

Déchets compostables et déchets verts (déchets de jardin, gazon, coupe de fleurs etc. rameaux : diamètre max 1 cm).
/!\ **Les tailles d'arbres, branches, haies, peuvent être acheminées chez Limat SA à Granges.**



Déchets inertes (petites quantités)

Briques, béton, carrelage, vitres, vaisselles, pots en terre cuite, céramique, etc. Travaux/débaras: élimination à la charge du propriétaire (benne: Catellani SA à Granges ou Bader Fers à Lucens). **La litière pour chat n'est pas acceptée!**



Ferraille (objets métalliques)

Ferraille, vélo, chenaux, tuyaux, etc.



Huiles minérales et végétales

Il est important que les huiles soient à l'état liquide et versées dans les fûts. Un compartiment est également mis à disposition pour les graisses solides (graisses à rôtir de coco, beurre et margarine).



Médicaments

À retourner de préférence dans une pharmacie.



Ordures ménagères

À jeter dans des sacs fermés dans les bennes compactantes (CHF 38ct/kg TTC).
La litière pour animaux doit être évacuée avec les ordures ménagères (sac fermé, taxe au poids).



Peintures

Solvants, peintures, etc.



PET

Uniquement PET de **boissons** (aplatis). Les bouteilles d'huile et vinaigre sont à éliminer avec les déchets ménagers car les résidus influencent la composition du PET.



Piles et accumulateurs

Vous pouvez ramener vos piles usagées partout où elles sont vendues (magasins, centres commerciaux, stations-service) ou à votre déchetterie. Merci de séparer les piles alcalines des piles au lithium.



Textiles et chaussures

Des containers à vêtements sont mis à disposition pour les textiles propres et en bon état.



Tubes lumineux (néon) / LED

Les ampoules à filament doivent être jetées avec les déchets ménagers, dans vos sacs poubelle. En ce qui concerne les néons et les ampoules LED, il est préférable de les rapporter au point de vente.



Verre

Bouteilles, bocaux, etc. triés par couleur (brun, vert et blanc).
/!\ Vitres, néons et ampoules ne vont pas dans les bennes à bouteilles.



Papier

Le papier souillé (mouchoir, nappe de table, serviette) doit être éliminé avec les déchets ménagers.



Carton propre

Cartons d'emballage pliés. Le carton souillé (emballage pizza) doit être éliminé avec les déchets ménagers.



Batteries d'autos

Les batteries de véhicule doivent être rapportées en priorité aux commerces et garages, qui sont tenus de les reprendre gratuitement. Elles ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères ni abandonnées dans la nature.



Sagex

Uniquement PSE (Polystyrène expansé, sagex) propre.



Pneus

Déchet non repris.

Déchets ménagers

Les déchets ménagers sont **taxés au poids (CHF 38ct/kg TTC)**. Ils sont à déposer dans les **benne compactantes** qui pèsent vos déchets et prélèvent sur la carte le montant correspondant.

- ❖ **Carte rechargeable :**
Remise contre une caution de CHF 20.- (restituée lors du départ de la commune). En cas de perte ou de détérioration par négligence, elle n'est pas remboursée.
- ❖ **Recharge de la carte :**
L'automate de rechargement se trouve devant l'administration communale (avec billets de CHF 10, 20, 50, 100.-), ou recharge au guichet par carte bancaire. **Si le solde de la carte est inférieur à CHF 5.-, la benne ne s'ouvre pas.**
- ❖ **Perte ou vol :**
Prenez contact avec l'administration communale pour faire bloquer la carte au 026 668 54 00 (tapez 5) ou par e-mail à habitants@valbroye.ch. Une nouvelle carte vous sera remise au guichet contre une caution de CHF 20.-. Si vous retrouvez l'ancienne carte, merci de la rapporter à l'administration communale afin de récupérer la caution.
- ❖ **Les couches-culottes** doivent être évacuées avec les déchets ménagers. **Les familles ayant des enfants de moins de 3 ans** bénéficient de 250 kg gratuits par enfant et par an et doivent se présenter au bureau communal une fois par an avec la carte, pour que le montant correspondant soit crédité.
- ❖ **!/\ hauts températures :** la chaleur du soleil peut déformer la carte. Merci de la conserver à l'abri du soleil et de la chaleur. De plus, elle peut se démagnétiser en étant placée trop près des téléphones portables.
- ❖ **Les déchets doivent être placés dans des sacs à ordures fermés** (sacs non-taxés, disponibles dans le commerce).
- ❖ **Il est interdit de laisser les sacs à ordures aux alentours de la benne.** En cas de panne d'une benne ou de sa vidange, merci de jeter les sacs dans une autre benne communale ou de retourner plus tard à la benne. Les contrevenants seront amendés.
- ❖ **Les plastiques durs et mous entrant dans un sac de 110 litres** doivent être jetés avec les déchets ménagers car ils ne sont pas considérés comme déchets encombrants. (Exemple : emballage de lessive, shampoing, crème solaire, gobelets, stabilos, boîtes, etc).
- ❖ **Carte « avalée » :** il peut arriver que la carte reste coincée dans la benne. Elle ressort généralement dans les 5 minutes. Merci de patienter un instant afin de la récupérer.



Horaires des bennes

du lundi au samedi
de 6h00 à 22h00
(dimanche fermé)

Sacs à ordures fermés

Afin d'éviter un bourrage de la benne, merci de ne pas dépasser le nombre de sacs à la fois :

- 3 sacs de 35 litres.
- 2 sacs de 60 litres.
- 1 sac de 110 litres.

Quelques conseils

Nous vous encourageons à composter un maximum de déchets verts chez vous, et à retourner vos appareils usagers auprès de vos fournisseurs (radio, électroménager, informatique, piles, batteries, médicaments, PET, etc.). **C'est gratuit**, et vous aviez payé une taxe anticipée lors de leur achat !

Quelques exemples pour bien trier :

- ❖ **Table avec pieds métalliques et plateau en plastique** : le pied va à la ferraille et le plateau aux déchets encombrants
- ❖ **Fenêtre** : le verre dans la benne des déchets inertes, et le cadre dans la benne du bois ou aux encombrants non métalliques
- ❖ **Parasol** : la toile dans les encombrants non métalliques et le châssis me à la ferraille.

Travaux, débarras, déménagements :

En cas de **travaux, de débarras de maison ou déménagements**, le propriétaire doit prendre en charge l'élimination par une entreprise au moyen, par exemple, d'une benne privée (par ex. Bader Fers Recycling SA à Lucens, Catellani SA à Granges, Goutte à Sévaz).

Emplacement des bennes et du CTC

Les cartes Google avec les emplacements précis et l'itinéraire sont visibles sur www.valbroye.ch.

